

# Azay Infos

# 69 - Août 2023

Bulletin d'informations de la commune d'Azay-le-Brûlé



## SPÉCIAL RENTRÉE SCOLAIRE



*Dans quelques semaines, nous allons commencer une nouvelle rentrée scolaire. Je souhaite la bienvenue aux enfants qui découvrent pour la première fois notre école que ce soit en maternelle comme en élémentaire.*

*Au cours de l'été, la mairie a investi dans du matériel informatique pour les enseignantes de l'école maternelle mais également pour les deux cantines scolaires. Des travaux d'entretien courants ont été réalisés (remplacement des stores dans les classes côté sud, cirage des parquets...) ainsi que l'entrée de l'école élémentaire pour accueillir plusieurs fresques représentant des mots d'enfants courant septembre.*

*Cette année encore, la municipalité mettra à disposition des enseignants les ressources nécessaires pour les accompagner dans leurs projets pédagogiques, culturels et artistiques malgré la baisse continue de nos effectifs dans les deux écoles. Dans ce contexte, la mairie refuse donc toute dérogation pour des inscriptions hors de notre commune.*

*L'école maternelle de « La Frairie » était depuis des années sous la menace d'une fermeture de classe. Malheureusement à la rentrée, nous aurons la fermeture de la classe de Grande Section. Nous remercions vivement Marie qui assurera la rentrée dans une école maternelle à Saint-Maixent-l'École et Maryse qui sera ATSEM à François.*

*La baisse des effectifs nous amène à revoir l'organisation de nos deux écoles. Ainsi, nous allons faire appel à un programmiste avec l'aide du CAUE 79, d'ici la fin de l'année 2023, pour mettre en place une concertation de tous les acteurs (élus, enseignants, parents d'élèves, agents) pour un regroupement de nos deux structures.*

*En ce qui concerne le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), l'heure du renouvellement a sonné. Les jeunes Azéens scolarisés en classe de CM1, CM2, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> seront appelés à voter lors d'une élection plus vraie que nature pour désigner les futurs représentants qui constitueront le nouveau CMJ pour les deux années à venir. Le dépôt des candidatures et la campagne officielle débiteront très bientôt et nous espérons les candidats nombreux.*

*Bonne rentrée à tous.*

*Jean-François RENOUX.*

### **Horaires des deux écoles - Rentrée scolaire lundi 4 septembre 2023**

Ouverture du portail à 8h35.

École maternelle : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h45 à 12h et de 14h à 16h.

École élémentaire : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.

Mercredi : de 8h45 à 11h45.



### École maternelle d'Azay

25 rue de la Frairie - Le Bourg  
 Tél.: 05 49 76 07 95  
 Courriel : ce.0790641T@ac-poitiers.fr  
 Directrice : Camille Boinot

#### Enseignantes :

Camille Boinot (Nathalie Nazaret les vendredis) et Marie-Laure Poupeau.  
 Agents Techniques Spécialisés en école maternelle : Céline Saint-Martin et Louise Vergé.  
 Agents de restauration : Sarah Pelletier et Micheline Zaïre.

### La garderie (tél. : 05 49 76 07 95)

Située sur le site de l'école maternelle d'Azay, elle est ouverte les jours d'école aux horaires suivants :  
 Le matin de 7h15 à 8h35 et le soir de 16h00 à 18h45 ; le mercredi midi de 11h45 à 12h45 (gratuite de 11h45 à 12h).

Tarifs de la garderie (délibération du Conseil municipal N°2023-07-03) :

- 1,80 € le matin et le mercredi de 12h à 12h45
- 2,20 € le soir (Le goûter est élaboré et fourni par la commune)
- 4 € supplémentaires en cas de dépassement d'horaire

### École élémentaire de Cerzeau

6 route du Quaireux - Cerzeau  
 Tél.: 05 49 06 59 03  
 Courriel : ce.0790638P@ac-poitiers.fr  
 Directeur : Laurent Charrier

#### Enseignants :

Hélène Largeas, Valérie Bourget, Sandrine Nicoulaud, Johanna Pascault (Caroline Thraen les mardis) et Laurent Charrier (Adeline Boniface les lundis).  
 Agents de restauration : Nadine Berthouin et Florence Neaud.

### Focus ÉGAlim

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les cantines scolaires doivent proposer dans le cadre de la loi EGAlim au minimum 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique. Le travail engagé par les élus avec les agents de restauration porte aujourd'hui ses fruits. Puisqu'en effet, pour l'année 2022, sur un budget d'achat alimentaire de 71 000 € TTC, le bio représente 32 % et les produits de qualité (label rouge, aop..) 28 %, soit un total de 61%. La commune d'Azay-le-Brûlé respecte ainsi le seuil des 50 % où seulement 25 % des cantines, ayant publié leurs données sur le site officiel du gouvernement, ont atteint l'objectif d'approvisionnement EGAlim, à noter que sur les 6 mois de 2023, nous atteignons 65%.

La commune poursuit son engagement afin notamment d'accroître la part des produits locaux. Des échanges sont actuellement en cours avec les producteurs de légumes azéens !

### Tarifcation

L'augmentation globale des coûts (achat de denrée et énergie) ainsi que les efforts réalisés par la commune pour la qualité d'approvisionnement, portent aujourd'hui le coût de revient d'un repas à 12,11€ (3,32 € pour l'alimentation, 6,79 € pour les charges de personnel, 1,20 € pour les charges de fonctionnement et 0,80 € pour l'investissement).

Le tarif pour la rentrée scolaire 2023 sera donc porté à 2,70 € par enfant et par jour d'école (délibération du conseil municipal N° 2023-07-04) avec remise dans les cas suivants :

- Maladie ou accident sur présentation d'un certificat médical, après une journée de carence si la commune n'est pas prévenue 8 jours à l'avance,
- Évènement familial grave sur justificatif, après une journée de carence si la commune n'est pas prévenue 8 jours à l'avance,
- Voyages scolaires lorsque le prix du repas est compris dans le prix du voyage,
- Intempéries lorsque le car scolaire ne peut assurer le transport,
- Grève des enseignants,
- Absence de l'enfant quelle que soit la raison si la commune est prévenue 8 jours à l'avance.



Nos agents de restauration en action

## VACANCES SCOLAIRES

ZONE A	
Rentrée des enseignants	Vendredi 1er septembre 2023
Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023 au matin
Vacances de la Toussaint	Vendredi 20 octobre 2023 après la classe et reprise des cours le lundi 6 novembre 2023 au matin
Vacances de Noël	Vendredi 22 décembre 2023 après la classe et reprise des cours le lundi 8 janvier 2024 au matin
Vacances d'Hiver	Vendredi 16 février 2024 après la classe et reprise des cours le lundi 4 mars 2024 au matin
Vacances de Printemps	Vendredi 12 avril 2024 après la classe et reprise des cours le lundi 29 avril 2024 au matin
Vacances d'Été	vendredi 5 juillet 2024 après la classe

OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DE VOS FACTURES DE CANTINE ET GARDERIE

Informations scolaires Écoles d'Azay-le-Brûlé Scannez le QR Code



### Accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires

Inscriptions auprès de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre : <https://hautvaldesevre.portail-familles.net>

### Transports scolaires

Inscriptions auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine : <https://bit.ly/3xLMMY6>

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Alors que les premiers élus du CMJ mis en place en 2021 achèvent leur mandat, les jeunes azéens scolarisés du CM1 à la 5<sup>ème</sup> vont être amenés à élire courant octobre leurs futurs représentants.

Le CMJ s'adresse aux jeunes résidants sur la commune d'Azay-le-Brûlé. Nos jeunes élus (6 en élémentaire et 6 au collège en respectant si possible la parité ! ) seront accompagnés dans leurs parcours par Virginie Favier, Adjointe à l'enfance et jeunesse.

Ils pourront ainsi :

- faire l'apprentissage de la citoyenneté,
- participer et s'impliquer dans la vie de la commune,
- établir des projets pour les jeunes et les habitants de la commune,
- accéder à un début de responsabilité et d'autonomie.

**REJOINS LE CMJ ET DEVIENS CANDIDAT !**

**DÉPÔT DES CANDIDATURES AVANT LE 15/09/2023** - Renseignements en mairie ou sur notre site internet : <https://www.azaylebrule.fr/conseil-municipal-des-jeunes.html>

## AIDES AUX JEUNES D'AZAY (AJA)

Mise en place en 2011 par la commune d'Azay-le-Brûlé, l'AJA s'adresse aux jeunes azéens âgés de 14 à 25 ans ayant besoin d'une aide financière dans la réalisation de leurs projets. Pour ce faire le jeune devra lui-même formaliser et motiver sa demande auprès de la commission en charge des attributions.

En contrepartie, il lui sera demandé de donner un peu de son temps à l'occasion de cérémonies ou manifestations communales.

Renseignements en mairie ou sur le site internet de la commune <https://www.azaylebrule.fr/aide-aux-jeunes.html>

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Avec l'acquisition du Prieuré, la municipalité envisage le transfert de la mairie dans les locaux de l'ancien siège de la Communauté de Communes Val de Sèvre situés au Bourg d'Azay. Cet achat est l'opportunité pour notre commune de disposer de locaux administratifs fonctionnels et accessibles mais aussi de lancer le projet de regroupement de nos deux écoles.

**LE TRANSFERT DE LA MAIRIE SERA SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE  
DU LUNDI 28 AOÛT AU LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023 INCLUS.**

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront à votre disposition aux heures d'ouvertures de la mairie. M. Pierre Guillon commissaire enquêteur sera présent en mairie les lundis 28 août de 14h30 à 16h30 et 11 septembre de 15h à 17h afin de recueillir vos observations.

Celles-ci pourront également être adressées par correspondance à M. Pierre Guillon, commissaire enquêteur Mairie d'Azay-le-Brûlé - 8 route du Quaireux - Cerzeau - 79400 Azay-le-Brûlé ou par voie électronique en indiquant en objet : **«Enquête publique transfert chef-lieu commune d'Azay-le-Brûlé»** à l'adresse e-mail suivante : [pref-ddlrct1@deux-sevres.gouv.fr](mailto:pref-ddlrct1@deux-sevres.gouv.fr)

### Directeur de la publication :

Jean-François RENOUX, Maire de la commune d'Azay-le-Brûlé

**Rédaction :** Membres de la commission communication

**Conception réalisation :** Mairie d'Azay-le-Brûlé

**Impression :** interne

[www.azaylebrule.fr](http://www.azaylebrule.fr)

Facebook : Commune d'Azay-le-Brûlé